

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

REUNION DES ETATS COTIERS ET DES NATIONS PRATIQUANT LA PECHE HAUTURIERE  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 18 - 22 juin 1984)

PASSAGES PERTINENTS DES RAPPORTS DE:

- a) la Session de 1983, du Comité de planification et d'examen
- b) la Quinzième conférence technique régionale des pêches
- c) la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud

a) Passages pertinents du rapport de la Session de 1983,  
du Comité de planification et l'examen

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR - CONSERVATION DES RESSOURCES EN THONIDES DU PACIFIQUE  
TROPICAL, OCCIDENTAL ET CENTRAL

69. Le Secrétariat général déclare que le document de travail WP.7 n'indique pas une prise de position du Secrétariat général et qu'il est présenté uniquement pour servir de base aux débats.

70. Le délégué de la France fait savoir que son pays désire voir le programme se poursuivre, mais sous une forme différente et sur des bases plus larges, comme le propose le document de travail. Puis il annonce que le Gouvernement français a décidé d'installer à Nouméa du matériel de recherche océanographique relié à un satellite, qui serait à la disposition de tous les pays océaniques et pourrait notamment être utile pour la pêche.

71. Le Secrétariat général fait savoir que les ressources en thons jaunes sont gravement menacées d'épuisement par l'intensification de la pêche dans la région.

72. Le délégué de la Nouvelle-Calédonie est partisan de l'extension du programme sur des bases plus larges en partant du Programme thonidés existant actuellement à la CPS. La nouvelle organisation devrait englober tous les pays de la région et les détails pourraient en être mis au point à la prochaine Conférence technique régionale des pêches de la CPS, qui aura lieu en août. Le délégué de Vanuatu s'associe à ces paroles.

73. Le délégué du Royaume-Uni est partisan de modifier l'actuel Programme thonidés de la CPS au lieu de créer une nouvelle organisation dans le Pacifique.

74. Le Secrétariat général confirme que la CPS est en consultation permanente avec l'Agence des pêches du Forum, mais ajoute qu'il serait très difficile de concrétiser l'organisation à large base qui a été suggérée avant que le Programme thonidés en cours ne prenne fin, en septembre 1984. Dans l'état actuel des choses, toute diminution des ressources en thonidés dans la région du Pacifique résulterait de la pêche des navires étrangers dans la région et non de celle des insulaires.

75. Le délégué des Etats Fédérés de Micronésie déclare que la CPS doit formuler des recommandations concrètes sur la gestion des ressources et qu'il faudrait donner mission à la Conférence technique des pêches de formuler une proposition. Le représentant de l'Agence des pêches du Forum fait savoir que l'APF appuie résolument la poursuite des recherches actuellement menées dans le cadre du Programme CPS d'évaluation des thonidés et marlins. Le Comité des pêches du Forum, à sa réunion de 1983, a chargé l'APF de lui faire un rapport sur les diverses solutions qui permettraient une meilleure gestion répondant aux besoins de ses membres; l'APF aidera très volontiers la CPS à évaluer les propositions relatives à la conservation et à la gestion des ressources en thonidés du Pacifique. Le délégué de Nouvelle-Zélande juge nécessaire d'adopter une approche globale de la gestion des ressources en thonidés et d'étudier en détail toute la gamme des options. Le Secrétariat général fait savoir que les futures évaluations des ressources halieutiques seront toujours susceptibles de modification car ces ressources sont en permanence sous l'influence des diverses méthodes de pêche employées dans la région.

76. Le délégué du Samoa-Occidental déclare que la diminution des thons jaunes est due à l'introduction de la pêche à la senne dans le Pacifique, qui s'est accompagnée d'une réduction proportionnelle des prises à la palangre et à la canne. Le délégué de la France estime qu'il faudrait rechercher une nouvelle formule pour créer une organisation à large base en partant du Programme thonidés existant. Un représentant de l'ORSTOM fait savoir qu'il est difficile d'obtenir des statistiques sûres des pays du Pacifique non membres de la CPS pour une bonne gestion et une pêche rationnelle des ressources.

77. Le Secrétariat général déclare que les pays devront se prononcer, à la Conférence technique de la CPS, sur l'avenir du Programme thonidés et sur le type d'arrangement qui doit y faire suite. Il suggère que la CPS et l'APF préparent ensemble un document à présenter à la prochaine Conférence technique de la CPS pour aider les pays à arrêter une ligne de conduite. En réponse à une question du délégué des Iles Salomon, le Secrétariat général explique les formalités de participation à la Conférence technique régionale des pêches de la CPS et au Comité d'experts.

78. Le délégué des Etats Fédérés de Micronésie suggère que le Comité recommande à la Conférence de maintenir le Programme thonidés et que toute proposition concernant la gestion des ressources en thonidés soit formulée conjointement par l'APF et la CPS. Le délégué de Polynésie française est partisan que tous les pays du Pacifique participent à tout débat sur la gestion des pêches dans l'ensemble du Pacifique, surtout si l'on doit envisager une réglementation. Le délégué des Samoa américaines dit qu'étant donné l'utilité du Programme thonidés pour son pays, il aimerait le voir poursuivre en attendant un débat plus approfondi sur la question d'une organisation à large base. Le délégué des Iles Salomon demande à nouveau au Secrétariat général d'expliquer pourquoi le candidat présenté au Comité d'experts par son pays n'a pas été accepté.

79. Le président présente le projet de résolution suivant, que le Comité adopte :

Le Comité reconnaît l'importance pour la région des activités du Programme d'évaluation des thonidés et marlins de la CPS et prie la Conférence technique régionale des pêches de la CPS en 1983 d'étudier diverses options pour la poursuite éventuelle des activités sous leur forme actuelle ou sous une forme nouvelle en vue de formuler des recommandations détaillées et précises à soumettre à la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud. Pour faciliter les débats de la Conférence technique régionale des pêches, le Comité charge le Secrétariat général de présenter diverses solutions à cette Conférence technique en consultation avec l'APF.

b) Passages pertinents du rapport de la  
Quinzième conférence technique régionale des pêches

A. Etat d'avancement des éléments prioritaires du Programme d'évaluation  
des thonidés et marlins

21. M. Robert Kearney, coordonnateur du Programme thonidés et marlins, ouvre le débat en abordant la question du financement du Programme. Les crédits confirmés permettront de poursuivre le Programme jusqu'au mois d'avril 1984; les crédits supplémentaires récemment annoncés par le Gouvernement français et le financement qui pourrait être assuré par d'autres sources devraient permettre au Programme d'atteindre son terme prévu pour le mois de septembre 1984.

22. Sur la base du document WP.4, le coordonnateur du Programme thonidés fait le point de l'état d'avancement des projets prioritaires inscrits au Programme. A propos du projet prioritaire 8, M. Alain Morlière, chercheur à l'ORSTOM, fait état des progrès réalisés par le Gouvernement français dans la mise en oeuvre du service d'imagerie satellitaire, conformément à la demande faite par la Conférence de l'année dernière. Le système devrait être opérationnel dans le courant de l'année 1985; les données provenant des satellites géostationnaires permettront d'obtenir la température de surface de la mer ainsi que des informations météorologiques, tandis que celles provenant de satellites à défilement permettront l'analyse des ressources terrestres, côtières et lagonaires.

23. Il ressort de l'exposé de M. Kearney que, compte tenu de l'évolution qu'a récemment connue la pêche thonière dans le Pacifique, il pourrait être nécessaire de revoir l'ordre de priorité des éléments du Programme. Un long échange de vues est ensuite consacré aux éléments du Programme; M. Kearney donne à cette occasion des informations sur l'évolution qu'a récemment connue la pêche thonière dans le Pacifique occidental, notamment l'augmentation récente des opérations des senneurs. Les interactions entre pêcheries font l'objet d'un débat particulier au cours duquel plusieurs participants font part d'expériences intéressantes dans d'autres parties du monde.

24. M. Jean-Paul Rebert, observateur de l'ORSTOM, présente des diapositives faisant apparaître des modifications de la structure thermique du Pacifique pendant le phénomène El Nino de 1982-1983, le plus fort et le plus long jamais observé.

25. Le Président demande au coordonnateur du Programme thonidés son avis sur les modifications de l'ordre des priorités du programme de travail. M. Kearney répond que ces changements seront dans une certaine mesure fonction de la durée du Programme, mais que les premières priorités sont les suivantes :

- a) Collecte et évaluation des données sur les prises et l'effort de pêche;
- b) Evaluation des interactions entre pêcheries, notamment les pêcheries de thon jaune;
- c) Collecte de données biologiques sur le thon jaune et d'autres thonidés.

26. Les autres sujets figurant dans le document WP.4 devront être traités de façon ponctuelle, bien que certains d'entre eux, comme les programmes d'embarquement d'observateurs, puissent servir à réaliser les objectifs de première priorité.

27. Plusieurs questions sont posées sur le volume de domaines dont dispose déjà le Programme et sur les données supplémentaires qui seraient nécessaires pour évaluer les stocks. M. Kearney estime que 35% seulement du volume total des prises de bonites réalisées dans la zone d'action de la CPS sont déclarés à la CPS. A l'heure actuelle, les statistiques sont fournies par les pêcheries locales, par les navires exploités en co-entreprise, par les bateaux de pêche japonais ayant des permis de pêche ainsi que par quelques bateaux de Taïwan et de Corée. Les senneurs américains et les bateaux pêchant dans les eaux internationales de la zone d'action de la Commission ne transmettent aucune donnée à la CPS. Pour assurer une bonne couverture statistique, il faudrait que ces données soient recueillies, ainsi que celles provenant de l'extérieur de la zone d'action de la CPS. Il serait également nécessaire de pouvoir effectuer des contrôles, notamment en rassemblant les données relatives aux prises débarquées, en procédant à un échantillonnage des prises et en lançant des programmes d'embarquement d'observateurs.

28. A propos des programmes d'embarquement d'observateurs, le coordonnateur du Programme thonidés souligne les difficultés rencontrées pour obtenir le financement nécessaire au recrutement d'un coordonnateur des programmes régionaux d'embarquement d'observateurs, comme recommandé par la Conférence de l'année dernière, ainsi que les problèmes posés par la dualité d'objectifs, à savoir la collecte de données et la surveillance, ce dernier objectif étant considéré comme ne relevant pas des attributions de la CPS. M. Kearney signale cependant que des observateurs de la Commission ont été embarqués sur deux senneurs japonais ce qui a permis d'obtenir des informations utiles qui contribueront à améliorer le mode de collecte de données.

29. En passant en revue les activités du Programme d'évaluation des thonidés et marlins, les délégués notent que la plupart des connaissances actuelles sur la bonite dans le Pacifique occidental sont le fruit des travaux réalisés dans le cadre du Programme et de son prédécesseur, le Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites. La non-prolongation du Programme thonidés aurait pour conséquence de ramener la région à la situation qui était celle d'avant le lancement du Programme bonites.

B. Les besoins futurs en matière de conservation des ressources de thonidés de la région et le rôle du Programme d'évaluation des thonidés et marlins

30. Après un échange de vues sur la poursuite du Programme sous sa forme actuelle ou sous une autre forme, la Conférence affirme son attachement à la poursuite du Programme et, partant de l'hypothèse que le Programme se poursuivra, passe en revue les sujets prioritaires. Les participants estiment que la couverture statistique doit être améliorée et un long débat s'engage sur les moyens d'y parvenir. Le type de statistiques nécessaires étant fonction des objectifs du programme statistique, il est très important de les définir avec précision. La plupart des participants s'accordent à penser qu'il faut plus de données provenant à la fois de la région et de l'extérieur. Les principales lacunes de la couverture actuelle et les moyens de les combler font l'objet d'un échange de vues qui débouche sur la question du financement et du recrutement de personnel pour le Programme dans l'hypothèse où celui-ci serait prolongé. M. Kearney souligne qu'il est extrêmement difficile de trouver et de garder le personnel voulu et qu'aucune démarche officielle en vue du financement d'une prolongation du Programme n'a été faite pour l'instant. Il estime cependant qu'un soutien très énergique de la présente conférence et de la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud faciliterait les démarches en vue d'obtenir les crédits nécessaires.

31. La Conférence passe ensuite en revue les différentes propositions visant à obtenir de nouvelles données statistiques, notamment en provenance de l'extérieur de la région. M. August Felando, observateur de l'American Tunaboat Association, informe la Conférence que les senneurs américains fournissent des statistiques à des organisations internationales conformément aux accords passés mais qu'aucune disposition analogue n'existe dans la zone de la CPS. M. Paul Hooker, observateur du Programme thonidés dans l'Indo-Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), souligne les possibilités d'échange de données avec son organisation. Le délégué de la France propose de fournir au Secrétariat général des informations sur les activités de la Commission internationale pour la protection des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) et de la Commission interaméricaine du thon tropical (IATTC) pour que celles-ci soient traduites et diffusées.

32. Un débat s'engage ensuite sur les principaux sujets suivants : le financement et la durée d'une éventuelle extension du Programme; la participation d'autres organisations intéressées et des nations pratiquant la pêche hauturière au réseau statistique, et l'organisation ainsi que le calendrier d'une conférence destinée à faciliter une telle participation; l'intérêt que présentent de nouvelles opérations de marquage du thon jaune et de la bonite; la nécessité et les problèmes de la conservation et de la gestion d'une seule espèce dans une pêcherie à espèces multiples. La Conférence examine la nécessité d'assurer le financement du Programme dans l'avenir et, compte tenu de la priorité attachée à l'évaluation des interactions entre pêcheries thonières, note qu'il sera nécessaire d'obtenir des fonds supplémentaires pour de nouvelles opérations de marquage. A l'issue de cet échange de vues, la Conférence adopte les recommandations suivantes :

#### Recommandation No 4

La Conférence fait l'éloge du travail exécuté dans le cadre du Programme d'évaluation des thonidés et marlins et recommande vivement de poursuivre ce programme, dans un premier temps pour une période de deux ans, en donnant priorité à la collecte et à l'évaluation des données sur les prises et l'effort de pêche et à l'étude des interactions entre pêcheries.

#### Recommandation No 5

La Conférence reconnaît qu'il existe d'importantes lacunes dans les données dont dispose le Programme en ce qui concerne les prises et l'effort de pêche, mais elle n'est pas en mesure de déterminer les méthodes qui permettraient d'obtenir les informations nécessaires. Aussi recommande-t-elle à la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud d'étudier les moyens d'obtenir, pour la poursuite des objectifs du Programme de travail révisé, la collaboration des pays pratiquant la pêche hauturière. La Conférence propose de prévoir à ce titre une réunion des Etats côtiers, des pays pratiquant la pêche hauturière et des organisations internationales intéressées et ayant une expérience dans ce domaine, comme l'Agence des pêches du Forum, la FAO, l'IATTC et l'ICCAT, afin de recenser les méthodes de collecte, d'intégration et d'analyse des données statistiques et autres données scientifiques concernant les espèces de poissons grands migrateurs dans la région. La Conférence relève que les informations émanant du Programme serviront à déterminer les problèmes ayant trait à la conservation des espèces de poissons grands migrateurs dans la région. La conférence proposée aurait ainsi à étudier les dispositions structurelles qui pourraient éventuellement être nécessaires pour assurer la conservation des ressources en thonidés de la région.

33. La proposition du Secrétariat général d'inviter l'Agence des pêches du Forum à s'associer à l'organisation de cette conférence fait l'objet d'un bref échange de vues.

c) Passages pertinents du rapport de la  
Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud

31. La Conférence prend acte du rapport présenté par le Secrétariat général comportant les recommandations de la Quinzième Conférence technique régionale des pêches et décide:

- de poursuivre le Programme d'évaluation des thonidés et marlins, dans un premier temps pour une période de deux ans, en donnant priorité à la collecte et à l'évaluation des données sur les prises et l'effort de pêche et à l'étude des interactions entre pêcheries;
- de charger le Secrétariat général d'engager des consultations avec l'Agence des pêches du Forum en vue de l'organisation d'une réunion des Etats côtiers, des pays pratiquant la pêche hauturière et des organisations internationales intéressées et ayant une compétence dans ce domaine, afin d'étudier les moyens d'obtenir la collaboration des pays pratiquant la pêche hauturière pour la poursuite des objectifs des priorités révisées du Programme d'évaluation des thonidés et marlins prorogé.